

PROCÈS-VERBAL DE LA 11^{ème} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
DE LA CAISSE DESJARDINS DES CINQ-CANTONS
TENUE LE MARDI 30 AVRIL 2019
À MÉTABETCHOUAN
À COMPTER DE 19H00

1. MOT DE BIENVENUE ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le président M. Camil Maltais souhaite une cordiale bienvenue à tous les sociétaires assistant à la 11^{ème} assemblée générale annuelle de la Caisse Desjardins des Cinq-Cantons et les remercie de leur présence.

L'ouverture de l'assemblée est effectuée à 19 h 00 par le président, 186 membres sont présents. La secrétaire de l'assemblée est Mme Natacha Larouche Dallaire, secrétaire du conseil d'administration. Elle est assistée dans ses fonctions par M. Sylvain Lemay, directeur général.

2. MESSAGE DU PRÉSIDENT DU MOUVEMENT

Un message du président du Mouvement, M. Guy Cormier, est présenté par vidéo aux membres présents en assemblée.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Jacques Desbiens, appuyé par Mme René Morin que la réunion se poursuit selon l'ordre du jour tel que présenté. La proposition est adoptée à l'unanimité.

4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2017

Il est proposé par M. Jean Lavoie, appuyé par M. Almas Duchesne et résolu unanimement de procéder à une lecture abrégée du procès-verbal de l'assemblée générale tenue le 24 avril 2018.

La lecture abrégée du procès-verbal de l'assemblée générale est effectuée par Mme Natacha Larouche Dallaire, secrétaire.

Il est proposé par M. Pierre Paul Bouchard, appuyé par M. Gervais Girard et résolu unanimement que le procès-verbal de l'assemblée générale tenue le 24 avril 2018 soit approuvé, tel que présenté.

5. RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Compte-rendu présenté par M. Camil Maltais, président du conseil d'administration et inclus dans la revue annuelle.

6. RAPPORT SUR LA SURVEILLANCE DES RÈGLES DÉONTOLOGIQUES

Le rapport est présenté par M. Camil Maltais, président du conseil d'administration. Aucune dérogation aux règles déontologiques n'est constatée.

7. PRÉSENTATION DU RAPPORT FINANCIER

Le rapport financier de l'année se terminant le 31 décembre 2018 est présenté et commenté par M. Sylvain Lemay, directeur général et inclus dans le rapport annuel.

8. PRÉSENTATION DE L'UTILISATION DU FONDS D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DU MILIEU

La démarche d'engagement de la Caisse dans son milieu est présentée et commentée à nouveau. Un retour sur les orientations, la démarche de consultation, les secteurs d'intervention ainsi que les clientèles prioritaires est présenté par le directeur général.

L'utilisation du Fonds d'aide, est présentée par M. Sylvain Lemay, directeur général et se traduit comme suit :

Solde au début de l'exercice	119 000 \$
Virement aux réserves	125 000 \$
Sommes nettes utilisées au cours de l'exercice	(79 000 \$)
Solde au 31 décembre 2014	165 000 \$

9. PÉRIODE DE QUESTIONS DES MEMBRES

Les membres ont adressé quelques questions pendant la rencontre qui sont répertoriés à ce point de l'ordre du jour.

- Qui peut faire appel au FADM ?
- Pourquoi y a-t-il moins de fonds utilisés dans le FADM par rapport à l'année précédente ?
- Quel est le processus de déclenchement du versement des ristournes à partir de la RRE ?

10. ÉVOLUTION DE LA CAISSE ET DE SES CENTRES

Le directeur général présente diverses informations en lien avec le réseau de distribution telles que ;

- Évolution des horaires conseil et courant
- vente du centre d'Hébertville- Station
- Projet de garderie pour le centre de Lac à la Croix
- Projet d'amélioration du stationnement pour le centre de Métabetchouan

11. ADOPTION DU VERSEMENT DE RISTOURNES PROVENANT DE LA RÉSERVE POUR RISTOURNES ÉVENTUELLES

Il est proposé par M. Jean Lavoie, appuyée par M. Jacques Desbiens et résolu unanimement de permettre l'utilisation de la réserve pour ristournes éventuelles afin de réaliser les ristournes aux membres et ce, conformément à ce qui est prévu dans les encadrements règlementaires.

12. ADOPTION DU PROJET DE LA RÉPARTITION DES EXCÉDENTS ANNUELS

Il est proposé par M. Raynald Tremblay, appuyé par Mme Chantale Girard que le projet de répartition des excédents pour l'année se terminant le 31 décembre 2018 recommandé par le CA, soit accepté tel que décrit ci- après .:

EXCÉDENTS À RÉPARTIR		7 652 000 \$
Utilisation de la réserve pour ristourne éventuelle (RRE)	MOINS	552 000 \$
Intérêts sur les parts permanentes (uniquement pour les caisses dont la réserve de stabilisation est insuffisante)	2 %	0 \$
Intérêts sur les parts de ristournes	2 %	1,000 \$
Réserve générale		3 223 000 \$
Ristournes totales*		801 000 \$
Alimentation du Fonds d'aide au développement du milieu		127 000 \$
Alimentation de la Réserve pour ristourne éventuelle (RRE)		3 715 000 \$
Ristournes provenant de la RRE	PLUS	552 000 \$
Impôts récupérés		215 000 \$
TOTAL		0 \$

* Si le montant de ristournes versé est moindre que le montant indiqué, la différence est affectée au Fonds d'aide au développement du milieu.

INTÉRÊTS PAYÉS			
Épargnes avec opérations (EOP)	5,752 %	2 627 \$	
Épargnes stables	5,357 %	275 \$	
Épargnes à termes	5,336 %	74,466 \$	ÉPARGNES
Régimes enregistrés	5,237 %	47,494 \$	251,317 \$
ENCOURS MOYEN			
Fonds Desjardins	0,074 %	92,614 \$	
Épargne à terme et Régimes enregistrés PGLM	0,078 %	16,376 \$	
Financements Accord D – Particuliers	0,246 %	15,234 \$	
Financements Accord D – Entreprises	0,134 %	2,231 \$	PRÊTS
			340,345 \$
INTÉRÊTS PERÇUS			
Prêts aux particuliers	1,917 %	222,877 \$	
Prêts aux entreprises	1,779 %	117,468 \$	
	RISTOURNE INDIVIDUELLE	591 662 \$	
	RISTOURNE PRODUITS	209 291 \$	
	RISTOURNES TOTALES	800 953 \$	

La proposition est adoptée à l'unanimité.

13. PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE DU PROFIL ENRICHI

La président, M. Camil Maltais, présente la démarche du profil collectif enrichi pour les élections au conseil d'administration.

14. RAPPORT DU COMITÉ DE MISE EN CANDIDATURE

Mme Karine Lajoie, présidente du comité de mise en candidature présente et commente l'appel de candidature qui a été diffusé pour une durée de 20 jours à compter du 25 janvier dans les locaux de la caisse, les journaux locaux, le site Internet de la caisse et sur Facebook

15. ÉLECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Selon le règlement, M. Camil Maltais étant candidat aux élections, Mme Catherine Dallaire Vice-présidente du conseil d'administration agira comme présidente d'élection. Mme Natacha Larouche Dallaire agira comme secrétaire d'élection.

Mme Dallaire présente l'échéancier des mises en candidature soit à 15 heures le 8 mars 2019.

Les sortants de charge sont :

M. Camil Maltais, secteur Hébertville -Station

M. Nick Bernard, suffrage universel

M. Nicolas Lacroix, suffrage universel

Les candidatures faites et reçues à la caisse dans le délai prévu sont :

Secteur Hébertville -Station: M. Camil Maltais proposé par Mme Lily Paquette

Suffrage universel : M, Nick Bernard proposé par Mme Patricia Labonté

Suffrage universel : M. Nicolas Lacroix proposé par Mme Nadia Larouche

ACCLAMATION - CONSEIL D'ADMINISTRATION

Étant donné que le nombre de mises en candidature reçues dans les délais est **ÉGAL** au nombre de postes à combler, la présidente d'élection déclare élus par acclamation :

Messieurs Camil Maltais, M. Nick Bernard et M. Nicolas Lacroix

SIGNATURE DE L'ENGAGEMENT SOLENNEL

Il est mentionné que les administrateurs nouvellement élus signeront l'engagement solennel lors de la prochaine réunion du conseil.

16. RECONNAISSANCE DES ANNÉES DE SERVICE

L'on profite de l'assemblée afin de souligner les employés ayant atteint 15, 20, 25, 30, 35 et 40 ans de service chez Desjardins ainsi que les employées parties pour la retraite au cours de l'année 2018 et 2019. On souligne également l'arrivée de 3 nouveaux employés.

17. AUTRES SUJETS

Aucun autre sujet n'est ajouté à l'ordre du jour.

18. REMERCIEMENTS

Le président, M. Camil Maltais, adresse des remerciements au directeur général, à tous ses collègues, ainsi qu'aux employés et membres de la caisse. Il félicite les administrateurs nouvellement élus et remercie les membres de l'intérêt qu'ils manifestent à leur coopérative financière et les invite à compléter le sondage satisfaction.

Il profite de l'occasion pour souligner le départ à la retraite du directeur général en décembre 2019.

L'on procède aux tirages de 14 bons d'achat d'une valeur de 50 \$ échangeables dans l'une des 7 épiceries située sur notre territoire.

19. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Le président, M. Camil Maltais, déclare l'assemblée levée à 20 h 35 l'ordre du jour ayant été épuisée. Un spectacle de Dalida suit l'assemblée.